

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 2

LE CHÔMAGE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

FIN SEPTEMBRE 2003

SOMMAIRE

Principaux résultats	2
Evolution du nombre de demandeurs d'emplois	3
Evolution selon le type de priorité.....	4
Le chômage de longue durée.....	4
Evolution selon les caractéristiques des demandeurs	5
Analyse par zone d'emploi	6

Les tableaux et graphiques

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés fin septembre 2003 et évolution depuis fin septembre 2002	3
Graphique 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés de fin septembre 2000 à fin septembre 2003	3
Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin septembre 2003 et évolution depuis fin septembre 2002	3
Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon le type de reconnaissance du handicap fin septembre 2003 et évolution depuis fin septembre 2002	4
Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon l'ancienneté d'inscription fin septembre 2003 et évolution depuis fin septembre 2002	4
Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leurs caractéristiques démographiques fin septembre 2003 et évolution depuis fin septembre 2002	5
Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon la zone d'emploi fin septembre 2003 et évolution depuis fin septembre 2003	6

L'Observatoire Régional Emploi Formation Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (OREFIPH) d'Alsace continue avec ce bulletin, le suivi trimestriel des données de chômage des travailleurs handicapés (bénéficiaires de la loi de 1987 : voir encadré explicatif en page 3).

Cette publication est un complément de l'analyse réalisée dans le rapport annuel de l'OREFIPH Alsace, pour une meilleure connaissance de la population handicapée en Alsace.

Ce bulletin concerne les demandeurs d'emploi fin septembre 2003 et étudie les évolutions depuis fin septembre de l'année précédente.

Principaux résultats

Les demandeurs d'emploi handicapés

Fin septembre 2003, on dénombre en Alsace 6 495 demandeurs d'emploi handicapés (reconnus par la loi de 1987 - voir encadré page 4).

Ce document s'intéresse plus particulièrement aux 5 595 demandeurs d'emplois handicapés classés en catégories 1 à 3 par l'ANPE (immédiatement disponibles et actuellement sans emploi : voir encadré page 3).

Leurs caractéristiques en septembre 2003

Les demandeurs d'emploi handicapés représentent 7,3 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi en Alsace (en catégorie 1 à 3). Leur proportion est légèrement plus forte dans le Haut-Rhin (8,6 %) que dans le Bas-Rhin (6,4 %).

Fin septembre 2003, les demandeurs d'emploi handicapés cumulent toujours les obstacles à l'embauche : plus âgés en moyenne, ils sont moins qualifiés et ont un niveau de formation plus bas. 12 % des demandeurs d'emploi issus du BTP sont reconnus comme handicapés, il est vrai que les accidents de travail sont particulièrement nombreux dans ce secteur (3 fois plus que dans les autres secteurs, selon l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics - OPPBTP). Les secteurs des services et de l'industrie représentent quant à eux 73 % de l'ensemble des demandeurs handicapés de la région, ce qui est le reflet de l'importance de ces deux secteurs en terme d'emploi régional.

Les demandeurs d'emploi handicapés sont plus durement touchés par le chômage de longue durée (40 % d'entre eux recherchent un emploi depuis plus d'un an). Ils sont également plus nombreux à rechercher un emploi à temps partiel (31 %), ce qui peut correspondre à une adaptation du rythme de travail aux incapacités dont souffrent ce public.

Leur évolution globale

Entre septembre 2000 et septembre 2003¹, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés a augmenté d'un peu plus de 44 % dans les deux départements, soit environ 1 711 personnes en plus. Entre septembre 2002 et septembre 2003, la hausse est de 11 % dans le Bas-Rhin et de 20 % dans le Haut-Rhin, ce qui est à peu près équivalent à celle observée pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

L'évolution du nombre de demandeurs selon leurs caractéristiques

Entre septembre 2002 et septembre 2003, l'augmentation est plus marquée pour les femmes (+18 %). Elle concerne assez peu les moins de 25 ans (+3 %). Si ce sont toujours les personnes ayant les niveaux de formation les plus bas qui augmentent le plus en terme d'effectif, il faut signaler que les demandeurs handicapés ayant un Bac+2 sont en hausse de 19 % dans le Bas-Rhin et que dans le Haut-Rhin les demandeurs d'emploi ayant un niveau BAC sont en hausse de 32 %.

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi entre septembre 2002 et septembre 2003 touche surtout les employés (non qualifiés + 22 %, qualifiés + 16 %) et, bien que moins nombreux en terme d'effectif, les techniciens, agents de maîtrise et cadres (+ 20 %). La hausse est moins marquée pour les ouvriers. Pour ces derniers l'évolution dans les deux départements est très différente : le nombre de demandeurs d'emploi handicapés classés parmi les ouvriers qualifiés est stable dans le Bas-Rhin alors qu'il augmente de 29 % dans le Haut-Rhin.

Dans le Haut-Rhin : la hausse est à peu près équivalente pour le commerce, le BTP et les services (+ 23%), elle est plus faible pour l'industrie (+ 16 %). Dans le Bas-Rhin, les services (+ 7 %) et le BTP (+ 8 %), sont relativement moins touchés que l'industrie (+16%) ou le commerce (+ 21 %).

¹ Les données dont nous disposons pour étudier l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés ne sont pas corrigées des variations saisonnières. C'est pourquoi nous n'étudions que des évolutions "de septembre à septembre".

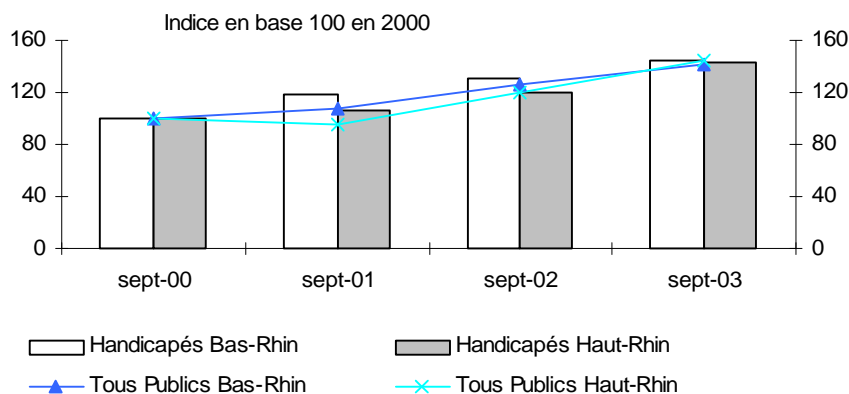
Evolution du nombre de demandeurs d'emplois (catégories 1 à 3)

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés (cat. 1 à 3) fin septembre 2003 et évolution depuis fin septembre 2002

	Travailleurs handicapés		Tous publics		part des TH parmi l'ensemble des DEFM
	Nb	Evo. depuis sept. 2002	Nb	Evo. depuis sept. 2002	
Bas-Rhin	2 964	+10,7%	46 085	+12,1%	6,4%
Haut-Rhin	2 631	+19,8%	30 589	+20,4%	8,6%
Alsace	5 595	+14,8%	76 674	+15,3%	7,3%

Source : DRTEFP

Graphique 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés (cat. 1 à 3) de fin septembre 2000 à fin septembre 2003



Source : DRTEFP

Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin septembre 2003 et évolution depuis fin septembre 2002

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	évolution depuis sept. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis sept. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis sept. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM
Catégorie 1	1 745	51%	+9%	5%	1 456	47%	+29%	6%	3 201	49%	+17%	5%
Catégorie 2	1 031	30%	+10%	16%	1 012	33%	+9%	20%	2 043	31%	+10%	18%
Catégorie 3	188	6%	+31%	5%	163	5%	+16%	10%	351	5%	+24%	6%
Catégorie 4	84	2%	+18%	5%	107	3%	-1%	9%	191	3%	+7%	7%
Catégorie 5	101	3%	-40%	11%	106	3%	-32%	17%	207	3%	-36%	13%
Catégorie 6	158	5%	+17%	3%	146	5%	+1%	4%	304	5%	+9%	3%
Catégorie 7	75	2%	+12%	9%	77	3%	+24%	12%	152	2%	+18%	10%
Catégorie 8	36	1%	+24%	4%	10	0%	+43%	3%	46	1%	+28%	4%
Total	3 418	100%	+9%	6%	3 077	100%	+15%	8%	6 495	100%	+12%	7%

Source : DRTEFP

Définition des catégories de demandeurs d'emploi définies par l'ANPE

- Catégorie 1** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 2** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 3** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi temporaire
- Catégorie 4** : sans emploi, recherchant un emploi à temps plein mais non immédiatement disponibles
- Catégorie 5** : ayant un emploi, recherchant un autre emploi à temps plein
- Catégorie 6** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 7** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 8** : en activité réduite, recherchant un emploi temporaire

Evolution selon le type de reconnaissance du handicap (catégories ANPE 1,2 et 3*)

Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3*) depuis septembre 2002 selon le type de reconnaissance du handicap

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Alsace		
	Nb	%	Evo. depuis sept. 2002	Nb	%	Evo. depuis sept. 2002	Nb	%	Evo. depuis sept. 2002
Cotorep A	1 415	48%	+18%	386	15%	+14%	1 801	32%	+17%
Cotorep B	1 003	34%	+4%	1 589	60%	+27%	2 592	46%	+17%
Cotorep C	68	2%	+13%	225	9%	+19%	293	5%	+18%
Instance Cotorep	141	5%	+8%	257	10%	+11%	398	7%	+10%
Pensionné d'invalidité	232	8%	+8%	121	5%	-12%	353	6%	+0%
Rente d'accidenté du travail	59	2%	+2%	21	1%	+31%	80	1%	+8%
Mutilés de guerre et assimilés**	46	2%	-15%	32	1%	+10%	78	1%	-6%
Total	2 964	100%	+11%	2 631	100%	+20%	5 595	100%	+15%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

** y compris veuves et orphelins de guerre

Les catégories de handicapés reconnus par la loi de 1987

- les travailleurs reconnus handicapés par la COTOREP ; ces derniers sont classés selon la gravité de leur handicap en 3 catégories (A : handicap léger, B : handicap modéré, C : handicap lourd). Depuis 2001, les statistiques tiennent également compte des personnes dont la demande de reconnaissance est en instance à la COTOREP.
- les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 10 % et percevant une rente d'un organisme de protection sociale obligatoire (Sécurité Sociale ou autre régime) ;
- les invalides pensionnés : les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre d'un régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics, s'il y a réduction des deux tiers de la capacité de travail ;
- les mutilés de guerre ou assimilés : les titulaires d'une pension militaire d'invalidité, les veuves et orphelins de guerre ainsi que les femmes d'invalides internés pour aliénation mentale imputable à un fait de guerre.

Le chômage de longue durée (catégories ANPE 1,2 et 3*)

Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3*) depuis septembre 2002 selon l'ancienneté d'inscription

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	évolution depuis sept. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis sept. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis sept. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM
Moins de 6 mois	1 193	40%	+10%	5%	952	36%	+18%	6%	2 145	38%	+13%	5%
De 6 mois à 1 an	633	21%	-2%	6%	588	22%	+13%	9%	1 221	22%	+5%	7%
Chômeurs de longue durée	1 138	38%	+21%	10%	1 091	41%	+25%	14%	2 229	40%	+23%	11%
1 à moins de 2 ans	725	24%	+17%	9%	642	24%	+41%	12%	1 367	24%	+27%	10%
2 à moins de 3 ans	271	9%	+49%	11%	227	9%	+7%	15%	498	9%	+26%	13%
3 ans et plus	142	5%	+2%	13%	222	8%	+9%	27%	364	7%	+6%	19%
Total	2 964	100%	+11%	6%	2 631	100%	+20%	9%	5 595	100%	+15%	7%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

Evolution selon les caractéristiques des demandeurs (catégories 1,2 et 3*)

Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1,2 et 3*) fin septembre 2003 selon leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau de formation, qualification, secteur d'activité du dernier employeur)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	évolution depuis sept. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis sept. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis sept. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM
Selon le sexe												
Hommes	1 678	57%	+ 8%	7,7%	1 477	56%	+ 18%	10,2%	3 155	56%	+ 13%	8,7%
Femmes	1 286	43%	+ 14%	5,3%	1 153	44%	+ 22%	7,1%	2 439	44%	+ 18%	6,0%
Selon l'âge												
Moins de 25 ans	139	5%	+ 0%	1,5%	96	4%	+ 7%	1,5%	235	4%	+ 3%	1,5%
25 à 49 ans	1 870	63%	+ 10%	6,2%	1 719	65%	+ 22%	8,7%	3 589	64%	+ 16%	7,2%
50 ans et plus	955	32%	+ 13%	13,9%	816	31%	+ 17%	17,5%	1 771	32%	+ 15%	15,3%
Selon le niveau de formation**												
Niveau Vbis et VI	1 174	40%	+ 11%	11,5%	1 043	40%	+ 13%	14,7%	2 217	40%	+ 12%	12,8%
Niveau V	1 296	44%	+ 8%	7,3%	1 199	46%	+ 24%	9,2%	2 495	45%	+ 15%	8,1%
Niveau IV	281	9%	+ 15%	4,0%	265	10%	+ 32%	5,7%	546	10%	+ 22%	4,7%
Niveaux I à III	201	7%	+ 19%	2,1%	121	5%	+ 15%	2,6%	322	6%	+ 18%	2,2%
Non renseigné	12	0%	+ 50%	0,8%	3	0%	+ 50%	0,3%	15	0%	+ 50%	0,6%
Selon la qualification												
Ouvrier non qualifié	799	27%	+ 5%	10,3%	686	26%	+ 11%	12,9%	1 485	27%	+ 8%	11,4%
Ouvrier qualifié	354	12%	- 0%	5,9%	407	15%	+ 29%	8,7%	761	14%	+ 13%	7,1%
Employé non qualifié	1 000	34%	+ 19%	9,9%	748	28%	+ 26%	11,8%	1 748	31%	+ 22%	10,6%
Employé qualifié	603	20%	+ 12%	4,8%	615	23%	+ 19%	6,7%	1 218	22%	+ 16%	5,6%
TAM et cadres***	201	7%	+ 18%	2,4%	171	6%	+ 23%	4,1%	372	7%	+ 20%	2,9%
Non renseigné	7	0%	nd	0,6%	4	0%	nd	0,5%	11	0%	nd	0,5%
Selon le secteur d'activité****												
Agriculture, sylviculture												
, pêche	72	2%	+ 50%	9,2%	57	2%	+ 36%	11,6%	129	2%	+ 43%	10,1%
Commerce	361	12%	+ 21%	5,3%	327	12%	+ 20%	7,1%	688	11%	+ 20%	6,1%
BTP	311	10%	+ 8%	10,6%	273	10%	+ 20%	14,1%	584	11%	+ 13%	12,0%
Industries	715	24%	+ 16%	7,2%	608	23%	+ 16%	8,2%	1 323	24%	+ 16%	7,6%
Services	1 447	49%	+ 7%	6,6%	1 320	50%	+ 23%	9,6%	2 767	49%	+ 14%	7,7%
Non renseigné	58	2%	- 22%	1,6%	46	2%	- 18%	1,9%	104	3%	- 20%	1,7%
TOTAL	2 964	100%	+ 11%	6,4%	2 630	100%	+ 20%	8,6%	5 594	100%	+ 15%	7,3%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

** Niveau Vbis et VI : 1er cycle, 1er degré / Niveau V CAP, BEP / Niveau IV BAC, BTN, BT, BP / Niveaux I à III Bac+2 et plus

*** TAM : Techniciens et agents de maîtrise

**** Secteur d'activité du dernier employeur

Analyse par zone d'emploi (catégories 1 à 3)

Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés fin septembre 2003 selon la zone d'emploi

	Nb	%	évolution depuis sept. 2002	Part dans l'ensemble des DEFM
4271-WISSEMBOURG	132	2%	15%	6,9%
4276-STRASBOURG	1 626	29%	9%	5,9%
4284-GUEBWILLER	196	4%	20%	9,6%
4285-THANN-CERNAY	185	3%	26%	7,5%
4286-MULHOUSE	1 282	23%	21%	8,6%
4287-SAINT-LOUIS	144	3%	23%	7,2%
4288-ALTKIRCH	111	2%	21%	6,2%
4291-HAGUENAU-NIEDERBRONN	317	6%	7%	5,9%
4292-SAVERNE-SARRE-UNION	316	6%	20%	8,4%
4293-MOLSHEIM-SCHIRMECK	273	5%	6%	7,9%
4294-COLMAR-NEUF-BRISACH	661	12%	16%	9,7%
4295-SELESTAT-SAINTE-MARIE-	326	6%	14%	8,3%
Total	5 595	100%	15%	7,3%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

L'OREFIPH Alsace est une mission d'observation pilotée conjointement par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), la Région Alsace, l'Agence Nationale pour l'Emploi (Direction Régionale d'Alsace) et l'AGEFIPH (délégation régionale Alsace).

Ses travaux s'inscrivent dans le cadre de l'observation régionale de l'emploi de la population handicapée, coordonnée par l'AGEFIPH à l'échelle nationale (une vingtaine d'observatoires régionaux sont actuellement en fonction sur l'ensemble du territoire national).

La réalisation technique des travaux d'études de l'OREFIPH a été confiée à l'Observatoire Régional de la Santé d'Alsace (ORSAL), avec le soutien de l'Observatoire Régional Emploi et Formation (OREF) et du Centre Régional pour l'Etude et l'Action en faveur des personnes Inadaptées (CREAI).

L'ensemble des travaux de l'OREFIPH est accompagné par un comité technique composé des professionnels et producteurs de données du champ de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Ce bulletin a été réalisé par :

O b s e r v a t o i r e R é g i o n a l d e l a S a n t é d ' A l s a c e

4, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG ■ Tél. 03 88 36 53 12 ■ Fax 03 88 35 60 82

e-mail : info@orsal.org

site internet : www.orsal.org